

Motion en solidarité avec les « 4 de Melle » **soutenue par 30 enseignantes et enseignants du lycée Honoré de Balzac, Mitry-Mory (77)**

Les 22 janvier et 3 février 2020, les « épreuves communes de contrôle continu » (E3C) étaient organisées au lycée Joseph Desfontaines de Melle, dans des conditions semblables à celles qu'ont connues de nombreux autres établissements. Des professeurs étaient en grève pour contester la réforme du Baccalauréat et les conditions de sa mise en œuvre. Des élèves étaient également mobilisés, une grande partie d'entre eux refusant de passer les épreuves.

Les réactions de l'institution à leur mobilisation ont été désastreuses : faire remplacer les personnels grévistes par des retraités, intimider les élèves mobilisés, barricader un étage du lycée, fermer à clé les salles où une partie des élèves composaient, neutraliser des portes coupe-feu et des alarmes incendie...

Mais ce n'était qu'un début. Début mars, trois professeurs étaient suspendus « à titre conservatoire » pour quatre mois par la Rectrice de Poitiers, sans pouvoir en connaître la raison précise, et donc sans pouvoir se défendre. La suspension a été prolongée en juin et reste en vigueur à ce jour.

Ces trois collègues, ainsi qu'une quatrième non concernée par la suspension, sont désormais convoqués en Commission disciplinaire à partir du 12 octobre. Le Rectorat les accuse notamment d'insubordination, alors que nos collègues ont simplement fait usage du droit de grève et des libertés syndicales. Pire, on les accuse d'avoir manipulé les élèves, et d'être responsables d'une « intrusion en force » dans les locaux ayant donné lieu à des dégradations. En termes rectoraux : « manquement au devoir de réserve », « manquement à l'obligation de dignité », « incitation à l'émeute ».

À travers ces accusations et cette procédure disciplinaire, nous estimons que le Rectorat de Poitiers cherche surtout à réprimer l'action collective.

Réprimer la mobilisation contre les réformes Blanquer, qui a mis le ministre en difficulté à plusieurs reprises, notamment lors des jurys du Baccalauréat 2019 et lors des E3C.

Réprimer la conscience professionnelle des professeurs qui n'ont pas hésité à exprimer leur désaccord avec les réformes, ou simplement leur désarroi face aux problèmes qu'elles posent, y compris face à la direction de l'établissement ou face aux corps d'inspection.

Réprimer le manque de docilité des personnels, qui ont utilisé les procédures d'alerte et parfois fait usage de leur droit de retrait, en raison de la souffrance générée par leurs conditions de travail et par les pratiques de leur hiérarchie.

Réprimer la solidarité entre les personnels, les élèves et les parents mobilisés, solidarité qu'on cherche à salir en la faisant passer pour un rapport de manipulation.

Réprimer en particulier celles et ceux qui sont syndiqués, qui sont élus du personnel, qu'on semble voir un peu trop dans les mobilisations... Les réprimer pour intimider tous les autres.

Nous, enseignantes et enseignants du lycée Balzac de Mitry-Mory, refusons de laisser faire cette répression. Par solidarité, et aussi parce que beaucoup d'entre nous auraient pu être à la place de nos collègues de Melle. S'ils sont coupables, alors nombre d'entre nous le sont aussi, chacun à sa façon.

Coupables d'avoir distribué des tracts pour informer les parents et la population. D'avoir parlé ouvertement lors de réunions avec nos inspecteurs, ou d'avoir boycotté ces réunions. D'avoir interpellé publiquement le ministre ou les parlementaires.

Coupables d'avoir occupé notre lycée en y passant la nuit. D'avoir mis 20/20 à nos élèves de Seconde. D'avoir été présents devant le lycée lors des mobilisations d'élèves, d'avoir contribué à leur sécurité, écouté leurs revendications.

Coupables d'avoir fait grève lors des jurys du Bac, ou au moment des E3C. De nous être réunis sur le parvis du lycée, en y affichant ou chantant nos slogans. D'avoir dénoncé l'envoi de forces de police ou d'agents du Rectorat pour nous intimider. D'être allés soutenir la mobilisation d'autres lycées...

Par conséquent :

- nous exigeons l'abandon immédiat des procédures contre les professeurs du lycée Desfontaines.
- nous décidons de nous mettre en grève le lundi 12 octobre, jour du premier conseil de discipline,
- nous appelons à rejoindre la manifestation nationale prévue ce jour à Poitiers, ou à organiser des actions de solidarité à travers tout le pays.